



RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

I2D Information, données et Documents publie des articles portant sur différents domaines des sciences de l'information et du document.

Sujets abordés

Les propositions d'articles porteront sur les médiations, les politiques et les dispositifs documentaires, l'analyse des stratégies des acteurs et des publics, l'évolution des fonctions et des métiers de l'information, les mutations des modèles économiques, les technologies et les systèmes de traitement de l'information et leurs évolutions (outils, normes, interopérabilité des échanges...), l'organisation des connaissances et la circulation des savoirs (notamment dans le champ de l'information scientifique et technique), l'usage des dispositifs, le droit appliqué à l'information, les pratiques informationnelles (documentation, recherche de l'information, *Knowledge management*, veille, etc).

Traitement et structure de l'article

La Rédaction de la revue sera reconnaissante aux auteurs, sollicités par elle ou désireux de lui proposer un manuscrit, de se conformer à quelques principes : adopter un style aussi clair et accessible que possible, quel que soit le niveau technique ou théorique de leur propos, et apporter autant de soin à la forme, à la rédaction, à la présentation qu'au fond même de l'article ; insérer des intertitres afin d'aérer la présentation ; rejeter en note ou en annexes les précisions techniques ou méthodologiques et les compléments d'information qui surchargeraient le texte ; limiter la longueur du manuscrit proposé aux dimensions indiquées ci-après.

Elle se réserve le droit, après acceptation d'un manuscrit, d'écourter ou de modifier des titres ou intertitres, des résumés ou des notes qui ne respecteraient pas ces recommandations. Elle pourra aussi être amenée à retoucher l'écriture de passages dont la lisibilité serait

problématique. Toute modification autre que strictement formelle sera faite en concertation avec l'auteur.

Les articles proposés compteront entre 4 000 et 20 000 signes selon le nombre de pages qui leur seront attribués. Des schémas, figures, tableaux, encadrés ou annexes pourront en faire partie et le nombre de signes qu'ils représentent sera intégré dans le nombre de signes impartis.

Le titre général, ceux des subdivisions ou des intertitres devront être aussi concis et explicites que possible. La page de titre indiquera le nom de l'auteur (ou des auteurs) suivi des titres et attaches professionnelles, avec une adresse électronique.

Les abréviations, sigles et acronymes seront explicités dans le texte ou en note à leur première apparition ou, si leur nombre le justifie, en annexe. Les notes destinées à figurer en bas de page seront numérotées de manière continue du début à la fin de l'article. Elles ne sont pas décomptées, mais elles doivent être brèves et leur nombre doit être limité à l'essentiel.

Références bibliographiques

La présentation des références bibliographiques s'inspirera des exemples donnés ci-dessous pour les monographies [1], les articles de périodiques [2], les numéros spéciaux ou à thème unique de périodiques [3], les dossiers publiés dans des revues [4], les contributions à des ouvrages collectifs [5] ou à des congrès [6], et les thèses [7] :

[1] Michel Callon, Jean-Pierre Courtial, Hervé Penan. *La scientométrie*. PUF, 1993 (Que sais-je ? ; 2727)

[2] Richard Pare. « Une société à documenter : les acquis et les défis ». *Documentation et bibliothèques*, juil.-sept. 1992, vol. 38, n° 3, p. 135-138

[3] Daniel Deberghes (sous la dir.). *L'information dans l'économie européenne*. Dossier. Ed. Eska, 1992

Numéro de *Réalités industrielles*, mai 1992

[4] Michael Hill (ed.). Information policy. *FID News Bulletin*, sept. 1993, vol. 43, issue 9, p. 187-189, 197-217

[5] Hervé le Crosnier. « Le choc des nouvelles technologies ». In : Martine Poulain (sous la dir. de). *Histoire des bibliothèques françaises. IV, Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914-1990*. Cercle de la librairie, 1992, p. 568-589

[6] Barry Mahon. « The EUSIDIC programme on quality management for the information sector ». In : *L'information, intelligence de l'entreprise : textes des communications / du 10^e congrès IDT 93, Marchés et industries de l'information, Paris, 22-24 juin 1993*. ADBS : ANRT : GFII, 1993, p. 212-216

[7] Michel Menou. *La gestion de l'information documentaire dans les pays en développement (Afrique et Amérique latine)*. Thèse de doctorat, Sciences info. com., Université Bordeaux 3, 1993